

Déclaration

Femmes, Populations et Environnement

*version commentée présentée par Hélène Lagacé au nom
du Comité québécois femmes et développement (CQFD)*

This article is a commented version of a declaration prepared by a Québec women's organization. The declaration criticizes the widely held economic view that overpopulation is one of the most serious environmental problems. It explores the way in which women of the South are forced to submit to population control measures, while women of the North are encouraged to have more children.

Introduction

Les enjeux démographiques sont aujourd'hui à l'ordre du jour sur plusieurs scènes et ils deviendront encore plus centraux dans le contexte actuel des préparatifs de la prochaine Conférence mondiale des Nations Unies sur la population et le développement en 1994.

Dès, depuis les préparatifs de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, et au cours de la Conférence elle-même en juin 1993, on assistait à la recrudescence d'un discours affirmant que la surpopulation est une des causes principales de la dégradation de l'environnement et, de surcroît, que les programmes de contrôle des populations sont vitaux pour sauver la planète. Cette conception suppose que la résolution des problèmes de pauvreté et d'environnement à l'échelle mondiale passe par la réduction du nombre de pauvres, plutôt que par des changements profonds dans les structures sociales des pays.

Devant une équation aussi douteuse, le Comité québécois femmes et développement de AQOCI a développé, depuis déjà plus d'un an et demi, une réflexion sur les femmes, l'environnement et les politiques de contrôle des populations que vous pourrez lire dans les pages qui suivent.

Ce travail de réflexion (rencontres, publications, prise de position, participation à des Forums Internationaux, etc.) arrive à point nommé, car il est fort à craindre, dans la foulée de Rio, que l'Établissement des politiques de contrôle de population revienne en force lors de la conférence sur la population et le développement de 1994, l'objectif de réduction des populations restant toujours prioritaire à leurs yeux, plutôt qu'une véritable remise en cause du modèle économique dominant engendrant pauvreté et mal-développement.

La participation du CQFD aux conférences parallèles de Rio et aux échanges avec les groupes de femmes du Sud a confirmé l'importance d'une vision globale qui analyse la question de la population dans sa complexité. On ne peut parler, quoi qu'en

disent les représentants des gouvernements du Nord, des enjeux démographiques sans questionner, entre autres, le modèle de développement économique néo-libéral dominant et ses valeurs sous-jacentes, le développement des sociétés de consommation au Nord appuyé par les élites nationales du Sud, la crise de l'endettement des pays du sud et l'appauvrissement des populations, l'ampleur des dépenses militaires à l'échelle mondiale, etc.

Préambule

On sait qu'après le prodigieux développement socio-économique engendré par la révolution industrielle en Europe, certains théoriciens de l'économie classique, dont le plus célèbre est Malthus, ont soutenu l'idée que *plus il y a de monde, moins il y a de ressources disponibles sur la planète*. Et c'est au nom de cette théorie que fut développée plus tard toute une politique de contrôle des naissances en Occident qui s'intègre aujourd'hui à une vision néo-libérale du développement.

Avec la crise environnementale actuelle qui persiste, cette conception malthusienne a donné naissance à un courant plus radical qui est le fruit d'une alliance entre les partisans du contrôle des naissances et un courant du mouvement écologiste. Ce courant, qui devient de plus en plus puissant, tient l'étendard d'une propagande alarmiste sur l'urgence et la nécessité de réduire le taux élevé des naissances. D'après cette vision, on assisterait durant ce siècle à un taux de fécondité trop élevé des femmes qui engendrerait un accroissement trop rapide des populations et conduirait à la destruction de l'environnement. Toujours selon cette conception, il serait urgent d'appliquer une politique systématique de contrôle des populations afin de réduire la pression trop élevée sur les ressources des écosystèmes, d'assurer la protection de l'environnement et la réalisation du développement socio-économique. La résolution des problèmes de pauvreté, de mal-développement et d'environnement à l'échelle mondiale, passerait donc par la réduction du nombre de pauvres plutôt que par des changements profonds dans les structures économiques et sociales des pays et du monde dans son ensemble.

On ne peut nier pourtant qu'il existe dans certaines parties du monde un problème de croissance rapide des populations, mais il est important de souligner qu'une vision centrée sur la surpopulation masque les causes profondes du mal-développement

et de la dégradation de l'environnement, résultat d'un système d'exploitation du Sud par le Nord, des pauvres par les riches, des femmes par les hommes. Il est important de rappeler également que pendant que des politiques sont mises en place pour réduire le taux de fertilité des femmes dans les pays pauvres, d'autres politiques cherchent à augmenter activement le taux de fécondité des femmes dans les pays du Nord. Cette « sous-fécondité » des femmes du Nord et la « sur-fécondité » des femmes du Sud sont deux côtés d'une même médaille, soit le contrôle du corps des femmes.

La présente déclaration est le fruit d'une démarche de réflexion et de concertation au sein du Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI. Son élaboration s'est inspirée également de la déclaration finale du Congrès mondial des femmes pour une planète saine, conférence préparatoire à la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Miami en octobre 1991.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, sous forme d'outil de discussion, une version commentée de cette déclaration et nous invitons les OCI à explorer cette problématique de façon à recentrer ce débat en vue de véritables solutions.

Femmes, populations et environnement: vers une approche globale

1) Les principales causes de la dégradation de l'environnement sont les systèmes économiques—qui abusent de la nature et des êtres humains, engendrant ainsi pauvreté et mal-développement au Nord comme au Sud—les polluants, les déchets industriels, et surtout les guerres et les technologies militaires. Les ressources humaines, financières et matérielles de la planète doivent être consacrées aux besoins humains (fondamentaux, plutôt qu'à la croissance économique basée sur le profit. Il est inacceptable de considérer, tel que le soutient le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP) dans son rapport « L'État de la population 1992 » que le taux de fécondité des femmes soit à blâmer.

Au cours des années 70, l'idéologie dominante faisait de la surpopulation la

cause principale de la faim et des problèmes de sécurité alimentaire. Le chômage et la crise économique des années 80 étaient encore, selon le même discours, le résultat d'un problème crucial de surpopulation. Aujourd'hui, au cours des années 90, le discours est le même: on pense encore que la cause centrale de la dégradation de l'environnement est la surpopulation. Les pauvres ne sont pas seulement responsables de leur propre misère, ils sont responsables de la destruction de la planète toute entière.

Cette conception réductrice qui lie les problèmes du Tiers Monde à un simple problème de surpopulation doit être dénoncée. Il est important de comprendre que ce n'est pas l'accroissement de la

***On pense que
la cause centrale de
la dégradation de
l'environnement est
la surpopulation.
Les pauvres ne sont
pas seulement
responsables de leur
propre misère, ils
sont responsables de
la destruction de
la planète toute
entière.***

population qu'il faut accuser pour expliquer les impasses actuelles du développement, mais bien la nature des systèmes économiques qui nous régissent, basés sur une logique marchande et une consommation effrénée, tel que le soutient le rapport Brundtland. C'est en changeant radicalement les rapports d'échanges internationaux que l'on pourra bâtir un développement viable.

2) Si elle n'est pas réfutée, cette idée prépare le terrain à l'imposition de politiques et de programmes visant le contrôle des populations les plus pauvres. Ce genre de contrôle démographique porte profondément atteinte aux droits

fondamentaux des femmes garantis par la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes (stérilisations forcées, programmes de contrôle des naissances coercitifs, commercialisation ou imposition de moyens contraceptifs non sécuritaires pour la santé, expérimentation de moyens contraceptifs sans informations suffisantes, etc.).

Les programmes de planification familiale sont le plus souvent mis en place sans consultation préalable avec les populations qui en sont « l'objet » et ils sont généralement imposés aux femmes des pays pauvres qui sont, aux yeux de beaucoup d'intervenants en la matière, considérées comme irrationnelles et ignorantes quant à leurs choix reproductifs. Il est important de comprendre que contrôler la fécondité des femmes sans leur consentement et sans leur donner l'information nécessaire pour prendre une décision volontaire constitue une violation flagrante des droits humains et cela doit être dénoncé avec la même vigueur que toute autre violation aux droits de la personne.

Entre ce que la contraception signifie pour les femmes du Nord et ce que les politiques de contrôle familial représentent pour les femmes du Sud, il y a un monde difficilement imaginable. Ces politiques se matérialisent de façon très concrète en atteintes multiples aux droits fondamentaux des femmes. Ainsi, certains programmes d'aide au développement sont conditionnels à des programmes de planning familial qui peuvent même devenir coercitifs. Pour avoir accès à certains services de base, les femmes pauvres de pays soumis à des politiques de contrôle des naissances se voient forcées d'utiliser un moyen contraceptif sous peine d'être pénalisées. Ainsi, lorsqu'elles dépassent le quota de deux enfants imposé par l'administration publique, les femmes de milieu rural au Bangladesh n'ont plus droit aux services de santé pour les accouchements subséquents. Des femmes dans de nombreuses parties du monde sont soumises à des stérilisations forcées. Au Sri Lanka, par exemple, une stérilisation permet d'obtenir 500 roupies et si une femme refuse, on lui retire son droit de travailler. En Inde, l'amniocentèse permet de procéder à des avortements de fœtus de sexe féminin. Les contraceptifs

hormonaux tels le Depo-provera et le Norplant ont été largement utilisés sur les femmes du Tiers Monde avant même que l'on ait toutes les informations concernant leurs effets secondaires sur la santé des femmes (Hartmann).

3) *Le niveau de consommation et de production de déchets d'une population, plus que son importance numérique, détermine son impact sur l'environnement. Une personne vivant dans un pays industrialisé a un impact beaucoup plus important sur l'environnement qu'une personne vivant dans un pays moins riche.*

Pour justifier les programmes de contrôle des populations, on continue d'accuser les pays du Tiers Monde de faire une trop grande pression sur les ressources de l'écosystème et d'engendrer sa dégradation. Mais d'après Strahm: « Nous vivons dans un monde dans lequel 26 % de la population vivant dans les pays industrialisés de l'Est et de l'Ouest disposent de 78 % de la production, de 81 % de la consommation d'énergie, de 70 % des engrais chimiques, et de 87 % des sommes consacrées à l'armement, alors que 74 % de la population mondiale vivant dans les pays en développement, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, ne disposent que du cinquième de la production et des richesses de la terre. » (13)

4) *Le droit à la santé reproductive et au libre choix est un droit fondamental pour toute personne. Les femmes sont constamment lésées dans ce droit par les politiques de contrôle des populations. La capacité des femmes de déterminer si et quand elles auront des enfants est un pré-requis pour leur santé reproductive, leur autodétermination et leur pouvoir sur leur propre vie. Toute tentative de priver les femmes de leur choix reproductif et de l'information nécessaire pour exercer ce choix en toute connaissance de cause est condamnable.*

S'opposer au contrôle des populations ne signifie pas être contre la planification familiale, bien au contraire. Ce dont il est question, c'est avant tout de la santé des femmes. Ce qui est revendiqué, c'est une approche de la santé globale où les femmes décident pour elles-mêmes, en fonction de leurs besoins, si et quand elles auront des enfants, si elles veulent ou non utiliser des contraceptifs, et ceci en toute connaissance de cause. Ces revendications sont impérieuses pour les femmes des

pays du Tiers Monde ou les infrastructures sanitaires, le personnel qualifié et les médicaments sont souvent insuffisants, lorsqu'ils ne sont pas inexistant, surtout en milieu rural, ce qui engendre une forte mortalité infantile et morbidité maternelle.

Les raisons pour lesquelles les femmes des pays du Tiers Monde font des enfants sont nombreuses et ces femmes sont en fait très rationnelles dans leurs choix reproductifs. Elles décident d'avoir plus d'enfants, soit pour qu'au moins quelques-uns d'entre eux survivent, pour avoir une main-d'oeuvre essentielle, ou encore pour assurer leur vieillesse. Mais une des raisons fondamentales des familles nombreuses dans le Tiers Monde reste encore la situation de subordination des femmes « sous tutelle » soit par leur père, leur frère ou leur mari.

Il a pourtant été clairement prouvé que la réduction des naissances va de pair avec une amélioration des conditions de vie associées à un niveau plus élevé d'éducation des populations en général.

5) *Tous les gouvernements se doivent d'alerter de façon systématique leurs citoyens et citoyennes face aux dangers des maladies transmises sexuellement, entre autres le Sida, et de les informer des moyens de s'en prémunir pour préserver leur droit à la santé reproductive.*

Il devient impérieux de développer un programme d'information et de prévention des maladies transmises sexuellement à l'intention des femmes en particulier car c'est un pré-requis essentiel pour leur santé reproductive.

6) *Pour lutter contre la mortalité maternelle et infantile, il est impérieux de se doter de services globaux en santé reproductive et en planning familial, ceux-ci doivent être centrés sur les femmes et dirigés par des femmes, ils doivent inclure le droit aux soins prénatals et postnatals, aux contraceptifs sécuritaires et volontaires et à l'avortement.*

Il est urgent que les programmes de planification familiale soient centrés sur les femmes, qu'ils soient conçus à partir de leurs besoins et qu'ils permettent aux femmes de participer à la définition des objectifs. Les femmes ont non seulement le droit de choisir librement leur taux de fécondité mais elles ont aussi le droit à la santé reproductive, c'est à dire, avoir à leur disposition les informations et les moyens sécuritaires pour planifier leur

famille quand elles le désirent. Pourtant, dans la réalité, autant on impose aux unes des méthodes de planification autant celles qui en ont besoin n'ont pas la possibilité d'y accéder. Pour toutes ces raisons, la liberté reproductive est un droit fondamental.

7) *Les gouvernements et les agences internationales d'aide doivent accroître les fonds disponibles pour des services globaux de santé reproductive et d'éducation en planning familial qui s'adresseraient également aux hommes.*

Tandis que l'on coupe dans les programmes sociaux à travers le monde, entre autres dans les programmes d'ajustement structurel, on investit des sommes de plus en plus grandes dans des programmes de contrôle des populations qui n'ont rien à voir avec les besoins des femmes en termes de soins de santé primaire dans les pays du Tiers Monde. Il est urgent de dénoncer cette tendance qui tend à réduire les services de base et à taxer indûment les femmes qui doivent obligatoirement, sans moyen adéquat, prendre la relève de l'état sur ces terrains étant donné leurs responsabilités traditionnelles auprès des enfants et des personnes âgées.

Par ailleurs, les femmes ne doivent plus être les seules à endosser la responsabilité du planning familial et de ses conséquences. Les hommes aussi doivent être impliqués dans la planification des naissances.

8) *L'accent doit être mis sur la prévention de l'infertilité et non sur le développement de palliatifs à l'infertilité. Plusieurs effets secondaires tant chez les hommes que chez les femmes, sont associés, entre autres, aux produits toxiques répandus dans l'environnement ou utilisés dans les lieux de travail (solvants, pesticides, etc.) et à l'utilisation de médicaments (DES, Clomid, Depo-provera). Ces produits sont mis sur le marché par l'industrie chimique et biomédicale. Paradoxalement, c'est cette même industrie qui investit aujourd'hui dans le développement de solutions technologiques très coûteuses (les nouvelles technologies de reproduction) pour répondre prétendument aux problèmes de fertilité. Ces pratiques ont pour résultats de surmédicaliser et d'aliéner la fonction reproductrice des femmes en les rendant dépendante d'une technicisation de la médecine.*

Le domaine de la reproduction est un secteur économique très prospère et lucratif. Depuis une cinquantaine d'années environ, l'industrie chimique et biomédicale a mis sur le marché des produits qui provoquent des troubles de fertilité et depuis une vingtaine d'années, la même industrie investit dans le développement de solutions technologiques aux problèmes de fertilité.

De fait, l'infertilité n'est pas une maladie, c'est une diminution ou une absence de facultés reproductrices souvent causées par des facteurs d'ordre socio-économique (produits toxiques, mts, etc.). En n'éliminant pas de l'environnement les produits toxiques qui nuisent à la fertilité, l'industrie biomédicale et chimique contribue au cercle vicieux de la mise en marché de produits qui, eux aussi, sont dangereux pour la santé et dont les effets à long terme ne sont pas tous connus. Ces produits ne sont pas des traitements à l'infertilité mais bien des palliatifs à l'infertilité.

9) *Des recherches doivent être entreprises pour sensibiliser les femmes et les enfants aux agents causant le cancer et des actions doivent être prises pour éliminer ces agents de tout environnement. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables aux nombreux produits chimiques, toxiques et cancérogènes, de même qu'aux radiations et déchets nucléaires mutagènes. L'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), les gouvernements, les groupes et sociétés travaillant en santé publique doivent augmenter leurs efforts en vue d'éliminer les risques environnementaux liés au travail, dans les usines, les bureaux et sur la terre dans son ensemble. Tout producteur pollueur doit être tenu responsable de son produit sur la santé et l'environnement.*

Mettre en place des programmes de planification familiale implique lutter contre l'infertilité. Les politiques de planning familial ne doivent pas être administrées aveuglément mais selon les spécificités et les besoins des uns et des autres. L'infertilité (des hommes et des femmes) étant souvent engendrée par certains agents de l'environnement, on doit tout faire pour les identifier et les éliminer, tout comme d'autres éléments

engendrant par exemple le cancer chez les femmes et les enfants. Planifier les naissances, c'est donc aussi offrir un milieu sain débarrassé de tous risques environnementaux (produits chimiques, pesticides, certains médicaments, déchets nucléaires, etc.)

10) *Il est urgent que les organismes non gouvernementaux intervenant en développement et en environnement mettent leurs programmes au service d'une approche globale de santé. Il faut que cette approche soit considérée comme une dimension essentielle de leur programme d'action. Toutes coupures dans les programmes sociaux, entre autres ceux de la santé, imposées par les institutions financières internationales, doivent être vigoureusement dénoncées.*

Il s'agit pour les oci d'intégrer la dimension de la santé reproductive des femmes dans leur programme de développement. Il leur faut apprendre à mieux écouter les besoins des femmes afin de favoriser la reproduction humaine dans des conditions saines et sécuritaires, à mieux comprendre les stratégies que les femmes développent dans ce domaine, de façon individuelle ou organisée, et s'assurer que les femmes participent à la définition des objectifs des programmes de planification familiale qu'ils mettent en place.

Les oci doivent également questionner les coupures qui leur sont imposées par les agences d'aide gouvernementale ou autres. C'est une question de « droits humains et de justice sociale, de bienveillance et de tolérance, de sagesse et de clairvoyance. » (clei, 11)

11) *Il est impérieux de travailler à faire en sorte que les femmes participent à part entière à tous les processus décisionnels pour une société démocratique, égalitaire et équitable.*

Lutter pour le droit des femmes à la santé reproductive doit se faire dans une vision globale des droits des femmes et des êtres humains qui aspirent à l'égalité et à la démocratie.

Conclusion générale

Pour terminer, nous pouvons affirmer avec Betsy Hartmann, que « l'accroissement rapide de la population n'est pas la base des problèmes de développement dans le Tiers Monde, mais

un symptôme de ceux-ci. » C'est plutôt « la pauvreté et le sous-développement dans le Tiers Monde qui constituent le problème social le plus considérable et le plus grave de notre époque. » (Strahm)

Le Comité québécois femmes et développement (CQFD) est un regroupement de femmes provenant d'organismes de coopération internationale, de milieu universitaire et syndical et de groupes de femmes du Québec qui s'intéressent à la question des femmes dans le développement. Ses objectifs sont de favoriser la concertation, la réflexion et le partenariat entre les femmes d'ici et du tiers-monde. Le cqfd fait partie de l'Association québécoise des organismes de coopération internationales (AQOCI) qui regroupe 54 organismes de coopération et d'éducation au développement et qui a pour objectif de favoriser la solidarité avec les peuples du tiers-monde, en offrant à ses membres divers types de services touchant la formation, la concertation et la représentation politique.

Références

- Centre de liaison pour l'environnement international (CLEI). *Programme ya wanachi, projet de plan d'action des citoyens pour les années 1990*. CLEI, Paris, 17-20 décembre 1991.
- Hartmann, Betsy. *Reproductive Rights and Wrongs, The Global Politics of Population Control and Contraceptive Choice*. New York: Harper and Row, 1987.
- Strahm, Rudolf, H. *Pourquoi sont-ils si pauvres? Faits et chiffres en 84 tableaux sur les mécanismes du développement*. Boudry, Suisse: À la Baconnière, 1986.